



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du mardi 3 septembre 2024 à 9h au jeudi 3 octobre 2024 à 16h30, pour une durée de 31 jours en mairie de GOURIN, pour un projet de parc éolien dit de Ster Lair, comprenant 3 éoliennes et 1 poste de livraison, situé dans la commune de GOURIN (56110).

Ce projet est présenté par la société STER LAIR ENERGIES, dont le siège social est situé 7 place du Champ de Foire 29270 CARHAIX-PLOUGUER.

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions, au titre de la législation précitée, ou un refus.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- le dossier déposé par la société STER LAIR ENERGIES, dont une étude d'impact et son résumé non technique produite par le bureau d'études Auddicé Environnement
- l'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) du 7 mai 2024
- les avis des services (Ministère des Armées-DIRCAM, Ministère des Transports-DGAC et Météo France)
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier et sur un poste informatique chaque jour ouvrable en mairie de GOURIN aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de la société STER LAIR ENERGIES – Laure LOISEAU (responsable de projets éoliens - tél 06 74 48 91 98 – courriel : laure.loiseau@quenea.com)

Monsieur Jean-Jacques Le Goff est désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Gourin au cours des permanences suivantes :

- mardi 3 septembre 2024, de 9h à 12h
- samedi 14 septembre 2024, de 9h à 12h
- lundi 23 septembre 2024, de 14h30 à 17h30
- jeudi 3 octobre 2024, de 13h30 à 16h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner directement ses observations et propositions écrites dans le registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, en mairie de Gourin, ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Gourin (24 rue Jacques Rodallec 56110 Gourin). Ces courriers seront annexés au registre d'enquête.

Le public pourra également consulter le dossier et déposer ses observations via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5477>

ou les adresser par courriel à : enquete-publique-5477@registre-dematerialise.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairie de GOURIN du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).